



Paris, le 28 avril 2016

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# 15,8 millions de retraités perçoivent, en moyenne, une pension de 1 322 euros bruts par mois, fin 2014

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie *Les retraités et les retraites, édition 2016*, dans la collection « Panoramas ». Présentant toutes les données disponibles jusqu'en 2014 pour les principaux régimes de retraite français obligatoires ou facultatifs, cet ouvrage passe au crible les effectifs, les niveaux de pension, les circonstances et les motivations de départ à la retraite.



Fin 2014, 15,8 millions de retraités, vivant en France ou à l'étranger, perçoivent au moins une pension acquise en contrepartie de leur carrière. Ces effectifs progressent de 199 000 par rapport à fin 2013, soit +1,3 % en un an, à un rythme dans la moyenne des trois dernières années. L'évolution est moins soutenue qu'entre 2006 et 2010, où l'on observait 360 000 retraités supplémentaires par an, en raison notamment du report de l'âge minimal légal de départ, de 60 à 62 ans, à partir de juillet 2011.

Tous régimes confondus, ces retraités bénéficient d'une pension de droit direct s'élevant, en moyenne, à **1 322 euros bruts mensuels, en hausse de 1,2 % en euros courants par rapport à 2013.** La revalorisation légale des pensions ayant été nulle en 2014, cette

augmentation s'explique uniquement par l'effet mécanique dit « de noria » : les retraités les plus âgés, et décédés en cours d'année, ont été remplacés par de nouveaux retraités, dont la pension est plus élevée en moyenne en raison de carrières plus favorables.

La différence de pension entre les femmes et les hommes diminue encore en 2014. Les premières perçoivent une pension de droit direct de 1 007 euros, contre 1 660 euros pour les seconds. La retraite des femmes est donc inférieure de 39 % à celle des hommes. Cet écart tend à baisser depuis 2004, où il atteignait 45 %, en raison d'un effet de noria plus important chez les femmes, qui traduit la hausse de l'activité féminine. Il se réduit encore si l'on ajoute les pensions de réversion et les majorations pour enfants : la retraite brute moyenne des femmes s'élève ainsi à 1 297 euros par mois en 2014, inférieure de 25 % à celle des hommes.

En complément des pensions versées par les régimes obligatoires par répartition, certains retraités peuvent percevoir une retraite facultative : celle-ci ne représente que 2,2 % de l'ensemble des prestations de retraite versées ; elle regroupe les régimes de retraite supplémentaire d'entreprise et les produits d'épargne retraite souscrits à titre individuel (notamment le PERP et les plans d'épargne retraite des non salariés).

Enfin, pour la moitié des Français, **60 ans reste l'âge idéal pour partir à la retraite,** mais seul un sur sept estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ continue donc de se creuser en 2015.

# TÉLÉCHARGER L'OUVRAGE

# « LES RETRAITÉS ET LES RETRAITES », Collection Panoramas, DREES, avril 2016, 187 pages

#### **SOMMAIRE**

•	Vue d'ensemble	p. 7
•	Les effectifs de retraité	p. 19
•	Le montant des pensions et son évolution	p. 33
•	Le montant des prestations vieillesse-survie	p. 51
•	La liquidation des droits à la retraite	p. 57
•	Les bénéficiaires du minimum vieillesse	p. 99
•	La retraite supplémentaire	p. 111
•	L'acquisition des droits à la retraite	p. 145
•	Opinions, souhaits et motivations vis-à-vis du départ à la retraite	p. 153

## À propos de l'ouvrage « Les retraités et les retraites », coll. Panoramas, édition 2016

Cet ouvrage, composé de fiches synthétiques commentées et d'une vue d'ensemble, rassemble les résultats obtenus jusqu'en 2014, à partir des enquêtes statistiques annuelles de la DREES auprès des organismes qui gèrent des régimes de retraite obligatoire ou facultative : l'enquête annuelle auprès des caisses de retraites, l'enquête sur les allocations du minimum vieillesse et l'enquête sur la retraite supplémentaire facultative. D'autres sources ont été mobilisées comme l'échantillon interrégimes des retraités (EIR) de 2012, l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) de 2009, l'enquête sur les motivations de départ à la retraite de 2014, ou encore, le Baromètre d'opinion de la DREES, l'enquête ACEMO-PIPA et les comptes de la protection sociale. Enfin, cette édition tient compte de plusieurs modifications des règles de départ à la retraite ou de calcul de la pension ayant eu une influence sur les résultats de 2014.